

28/08/2018

Pour Qui ?

Les travailleurs amenés à travailler à proximité et/ou intervenir sur des panneaux photovoltaïques (entretien, dépannage, pose des modules, connexions des modules, raccordement, réalisation de l'installation électrique...).

Durée ?

Formation théorique + 4 heures minimum de pratique

Contenu ?

Notions de base de l'électricité communes :

- > Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- > Effets du courant sur le corps humain
- > Ouvrages et installations
- > Zone d'environnement et leurs limites
- > Habilitation : principe, symboles, limites
- > Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- > Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- > Equipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre
- > Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- > Evaluation du risque électrique.

Thèmes spécifiques BP Photovoltaïque

- > Acteurs concernés par les travaux
- > Limites de l'habilitation « BP »
- > Matériels électriques d'une chaîne photovoltaïque
- > Règles de sécurité à appliquer en cas de détérioration du matériel PV lors de la pose
- > Connexion d'une chaîne PV et IP2X.

Par qui ?

Organisme de formation compétent.

Sanction de stage ?

Oui

- > Avis nominatif et individuel pour habilitation

Recyclage ?

Oui

- > Tous les 3 ans.

Références réglementaires :

Articles R4544-9 à R4544-11 du Code du travail

Norme NF C18-510 « Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique - Prévention du risque électrique ».